

Élections CE et DP de MICHELET

Quelques réflexions utiles avant de voter

Vérifiez que vous recevez bien, à votre domicile, le courrier vous expliquant les modalités de vote pour les élections du Comité d'Établissement (CE) et des Délégués du Personnel (DP).

Si ce n'est pas le cas, réclamez-le ! Si vous souhaitez voter par correspondance, procurez-vous le matériel de vote auprès du Secrétariat de l'établissement (*bureau A1044*) avant le 25 septembre 2012¹.

L'approche de ces élections explique la multiplication actuelle de tracts, communications syndicales et promesses en tous genres. **Il est normal que chacun des participants s'efforce de paraître le plus à son avantage, le plus compétent, le plus à l'écoute, etc. A l'électeur de faire la part des choses.**

Avant de voter, mesurez les promesses faites à l'aune des actes et des réalisations !

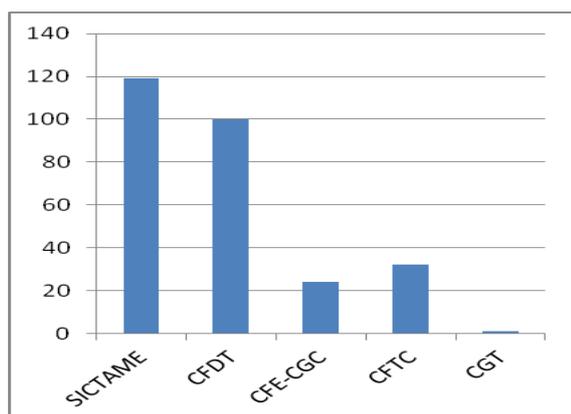
Là où les salariés lui font confiance, le **SICTAME** travaille à améliorer sans cesse le fonctionnement du CE et à mieux répondre aux attentes de tous, en élargissant le champ du possible au bénéfice de tous.

Le **SICTAME-UNSA** considère que **le CE est l'affaire de tous : il doit être ouvert à tous**. C'est pourquoi il s'efforce de lui assurer un fonctionnement démocratique et transparent, en associant toutes les bonnes volontés et compétences, tout en respectant la représentativité conférée par le vote des électeurs.

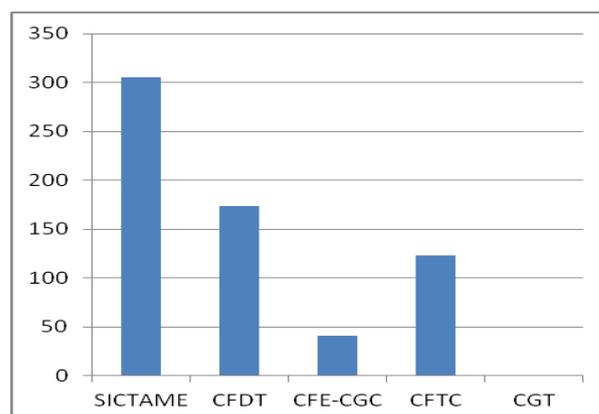
N'oubliez pas enfin que le rôle d'un CE ne se limite pas aux œuvres sociales : **le CE suit aussi la marche de l'entreprise et examine les projets d'accords.**

Les Délégués du Personnel interrogent l'employeur sur tous les sujets vous concernant, dans votre travail ou les éléments qui lui sont liés. Très présent dans les réunions des Délégués du Personnel, le **SICTAME** remplit consciencieusement la mission confiée à ses élus. Il y pose de nombreuses questions et y aborde tous les sujets sans aucun tabou. Comme l'illustrent les diagrammes suivants, relatifs à la mandature en cours sur Michelet, **le SICTAME est le syndicat le plus actif en réunion des Délégués du Personnel**, tant en questions posées qu'en membres participants.

Nombre de questions Délégués du Personnel Michelet (mandat 2009-2012) par organisation syndicale



Nombre d'élus Délégués du Personnel présents (mandat 2009-2012) par organisation syndicale



¹ Voir notre tract du 17 septembre « Elections, mode d'emploi », que vous pouvez nous réclamer, si vous ne l'avez pas eu.

Quelles idées ?

- **Citoyenneté dans l'entreprise, respect des personnes et transparence**, voilà les idées de base qui guident l'action des militants du SICTAME-UNSA. Ils défendent une conception de la représentation du personnel authentique et **démocratique**, au service de toutes les catégories de salariés et de tous les personnels présents sur le site, y compris ceux des entreprises sous-traitantes et prestataires de service.
- **Le SICTAME réfléchit et intervient sur tous les sujets intéressant le personnel** : progrès social ou régression sociale ? emploi, formation, charge de travail, sous-traitance, rythme de travail, santé au travail, rémunération, épargne salariale, retraites, prévoyance, gestion de carrière, sanctions disciplinaires, salariés détachés, impatriés et expatriés, économie et devenir de l'entreprise, etc.
- **L'excellence économique doit s'accompagner de l'excellence sociétale**. C'est pourquoi le SICTAME est très exigeant sur les progrès que doit accomplir l'entreprise en tous ces domaines.

Quels résultats ?

- **Le SICTAME écoute et défend activement tous ceux qui le sollicitent**, y compris les salariés impatriés, expatriés et prestataires. C'est ainsi qu'il aide régulièrement de nombreux salariés à obtenir des réponses aux questions qu'ils se posent ou à résoudre les problèmes ou situations difficiles auxquels ils se trouvent confrontés. Il les assiste, si besoin jusque devant les tribunaux pour préserver leurs droits.
- **Il défend aussi les intérêts des personnels absents des sites de l'entreprise**, notamment les personnels **Détachés**, ceux en absence de longue durée ou en congé d'attente retraite ainsi que les personnels **Retraités**.
- **Le résultat des élections CE et DP conditionne la constitution du CHSCT** : les membres en sont nommés par les élus DP et CE. Le SICTAME-UNSA est très attentif aux questions de stress au travail et aux risques psychosociaux ; il vient en aide à ceux qui, en situation de souffrance au travail, le sollicitent et il participe activement au CHSCT de Michelet où 4 des 9 membres titulaires sont SICTAME.
- **Conséquence de son action** : le SICTAME ne cesse d'élargir le nombre de ses sympathisants et d'enregistrer de nombreuses adhésions spontanées, ce qui renforce d'autant ses capacités d'action.

Quelles perspectives ?

- **Le SICTAME a pour objectif de représenter et défendre d'une façon égale, l'ensemble du Personnel**, quels que soient son employeur, son statut, sa qualification ou sa position.
- **Le SICTAME se bat** pour défendre les droits des salariés et obtenir l'élargissement ou l'amélioration de certains droits légitimes tels que : commissions paritaires de recours², droit à la Formation, droit à des évolutions de carrière et de rémunération, droit à la Prévoyance, etc.
- **Le SICTAME ne ménage pas ses efforts** pour interpeller l'entreprise et l'inciter à s'améliorer dans tous les domaines : économique, social, financier, etc.

Le SICTAME estime que chacun est citoyen dans l'entreprise et doit être considéré comme tel.

Il lutte contre toutes les formes de manque de respect ou de considération, de discrimination, de gestion par le stress et de harcèlement sur les lieux de travail.

Pour être écoutés et défendus, pour promouvoir un véritable dialogue social :

VOTEZ SICTAME - UNSA !

Le Syndicat, c'est vous ! Pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez ce bulletin au SICTAME-UNSA-TOTAL
Bureau RD 09 Michelet B, tél. : 01.41.35.75.93 ou Bureau 4 E 41 Tour Coupole, La Défense, tél. : 01.47.44.61.71

NOM

Prénom

SOCIETE

LIEU DE TRAVAIL :

Tél. :

Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME

(ou/et)

Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL

² Sur ce point, lisez le tract SICTAME : « **Salaires, Carrière, ... Quelles voies de recours ?** » disponible à l'adresse : http://www.sictame-uns-total.org/communication/archivestracts2009/2009_04_23_CPC_2009.pdf